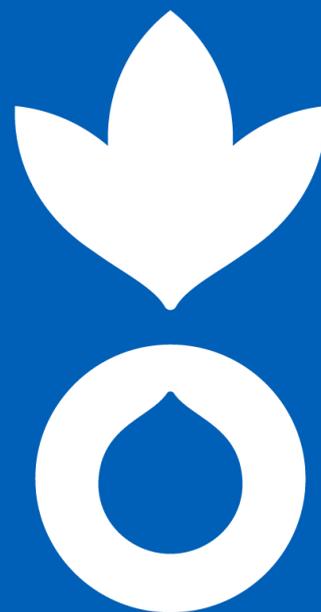


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



## FAITS SAILLANTS

- Entrée en période de soudure pastorale
- État d'embonpoint des animaux passable
- Disponibilité suffisante des ressources en eau et en pâturage
- Concentration moyenne du bétail avec des endroits de fortes concentrations
- Hausse du prix des petits ruminants
- Baisse du prix des céréales
- Termes de l'échange toujours défavorables pour les éleveurs
- Entrée précoce en période de soudure alimentaire dans les différents sites d'observation
- Contexte sécuritaire préoccupant avec des attaques armées, des vols et des enlèvements d'animaux
- Déplacements forcés des éleveurs dans certaines zones





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site [geosahel.info](http://geosahel.info).

Les enquêtes de terrain concernent 93 sites sentinelles répartis sur 17 provinces des 8 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.



## SITUATION PASTORALE

### LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNEES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 8 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, 42 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 17 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

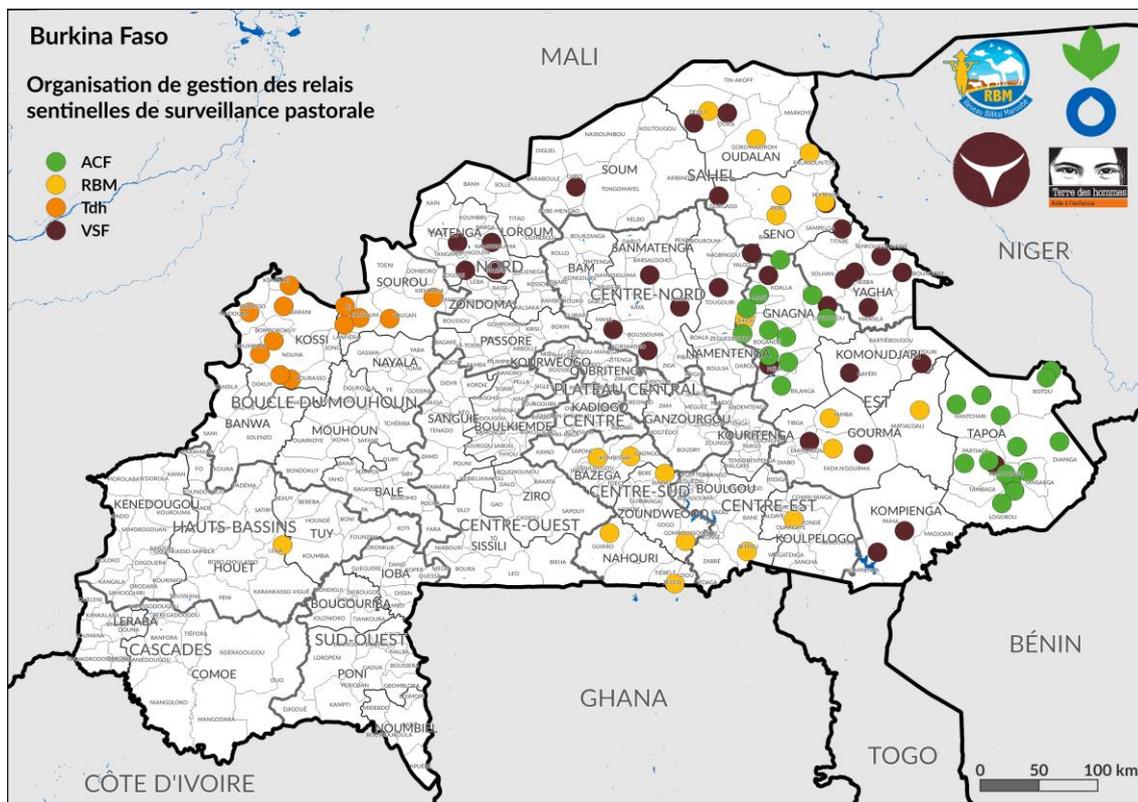


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



## CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de décembre 2022 à janvier 2023, la concentration en bétail observée au niveau des 6 régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites, une faible à moyenne concentration du bétail. C'est le cas dans les provinces du Séno, de la Kossi, du Sourou, de la Gnagna, du Gourma, de la Tapoa et du Bazega. Dans les régions du Sahel, du Centre Sud et du Centre Est on note une forte concentration du cheptel autour des communes de Dori dans la province du Seno, de Guiaro, de Zecco dans la province du Nahouri et de Ouargaye dans la province de Koulpélégou. Dans l'ensemble, on observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Déou, Falangountou, Matiacoali, Gayéri, Bittou, Gomboussougou où la concentration est faible.

Peu de mouvements anormaux d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des arrivées massives ont été enregistrées dans la région de la Boucle du Mouhoun plus précisément à Tougan. On note un départ forcé des communes de Déou vers Kaya et vers Gorom Gorom, de Bani vers Dori et de Falangountou vers le Niger et le Mali. Il y a également un départ forcé de Dombala vers Nouna et de Kassoum vers Toeni, un départ précoce de Kassoum vers Lanfiéra dans la Boucle du Mouhoun. A l'Est, on constate des départs précoces et forcés à l'intérieur de la commune de Kantchari (village de Mantougou) vers le centre de la commune. Ces différents mouvements de bétail sont liés à l'insécurité dans ces différentes régions. Les attaques perpétrées au cours de la période par les Groupes Armés Non Étatiques (GANE) ont contraint les éleveurs à se déplacer vers de nouvelles zones, créant un mouvement pendulaire entre les communes présentant une forte insécurité.

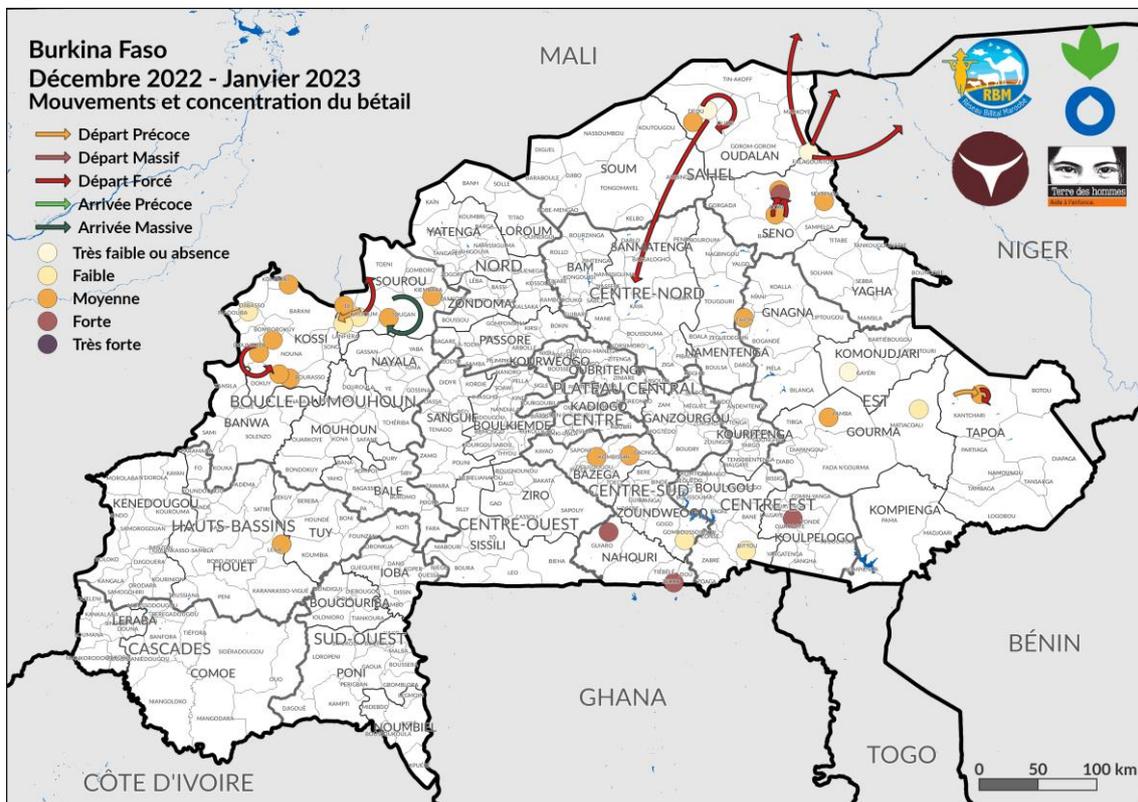


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso



## ÉTAT DES PATURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période de décembre 2022 à janvier 2023.

Sur cette période coïncidant avec le début de la saison sèche, la couverture du sol par la végétation est très bonne à bonne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2022. Le sud du pays et le sud-est offrent les meilleurs taux de couverture. Dans ces zones, par endroit, la couverture est à 100%. Cependant, le nord et certaines parties de l'est, de la Boucle du Mouhoun ont un taux de couverture entre 40% et 50%. L'analyse de la carte sur la fraction de couverture végétale correspond avec l'analyse des données terrain avec une disponibilité moyenne à insuffisante du pâturage dans certaines zones couvertes. La concentration des animaux et la réduction de la mobilité impactent sur la disponibilité des ressources fourragères.

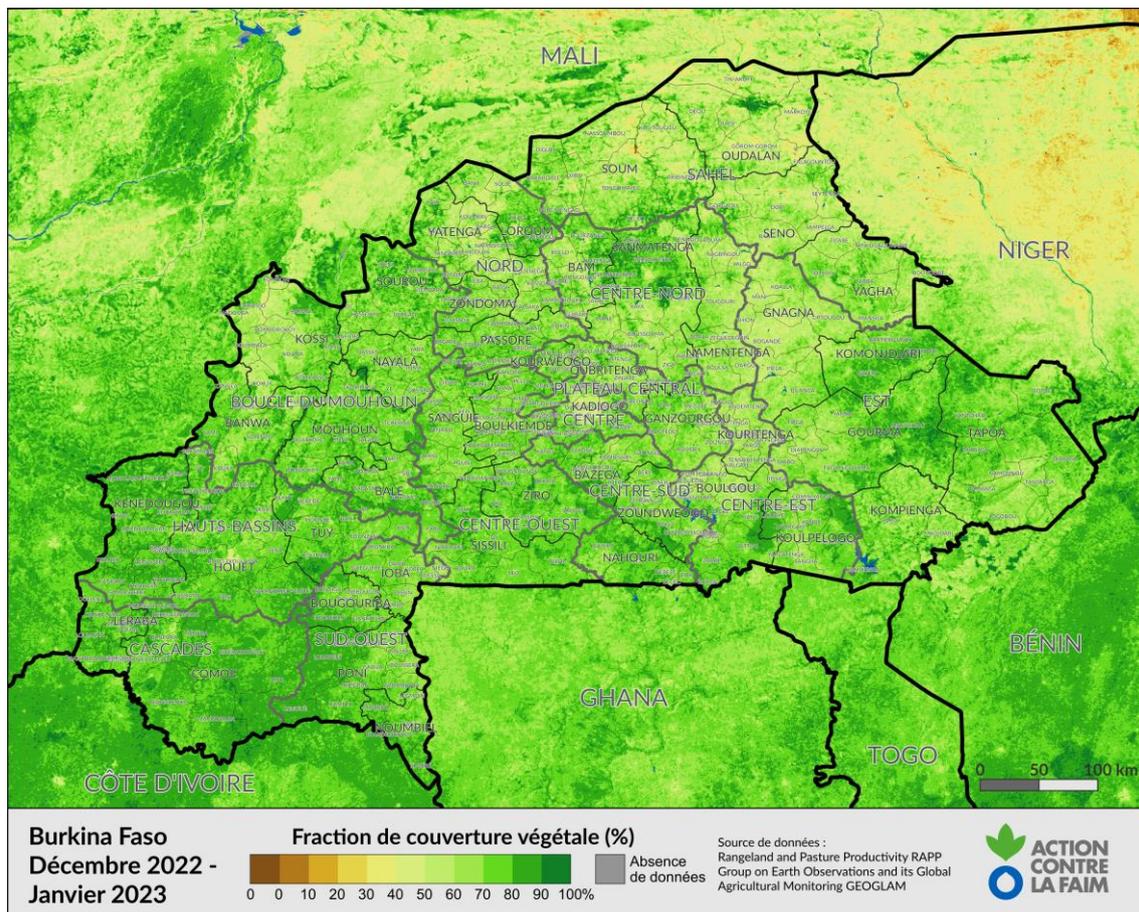


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso

Le sud-ouest et le sud de la région Sahel (provinces de Oudalan, du Soum), la partie sud-ouest de la province de Yagha ainsi que le nord de la région Centre-Nord (province de Sanmatenga), du Nord-ouest (province du Loroum), les provinces du Sourou et la partie nord-est de la Kossi ont présenté au cours de l'hivernage passé des productions de biomasse supérieures aux normales. Cela se traduit par une bonne disponibilité



fourragère mais qui n'est pas accessible aux éleveurs à cause de l'insécurité dans la zone. On assiste à un déplacement progressif des éleveurs de ces zones vers des zones plus sécurisées.

La région Est dans son ensemble, ainsi que la Boucle du Mouhoun présentent des taux de couverture supérieurs aux normales. Toutefois, la fraction de couverture au nord de la province du Soum ainsi dans la majeure partie de la province de l'Oudalan dans la région Sahel reste moyen à faible. Il est à craindre une mauvaise régénération du stock de pâturage sur ces zones avec probablement des conséquences sur les disponibilités en fourrage tout au long la saison sèche. Toutefois, sur la grande partie des provinces du Gourma, de Komondjari et de la Tapoa apparaissent des zones de bonne couverture. Dans les régions du Centre sud et du Centre Est, on note une disponibilité fourragère satisfaisante. La même dynamique est observée dans les provinces du Houet et de Tuy dans la région des Hauts Bassins.

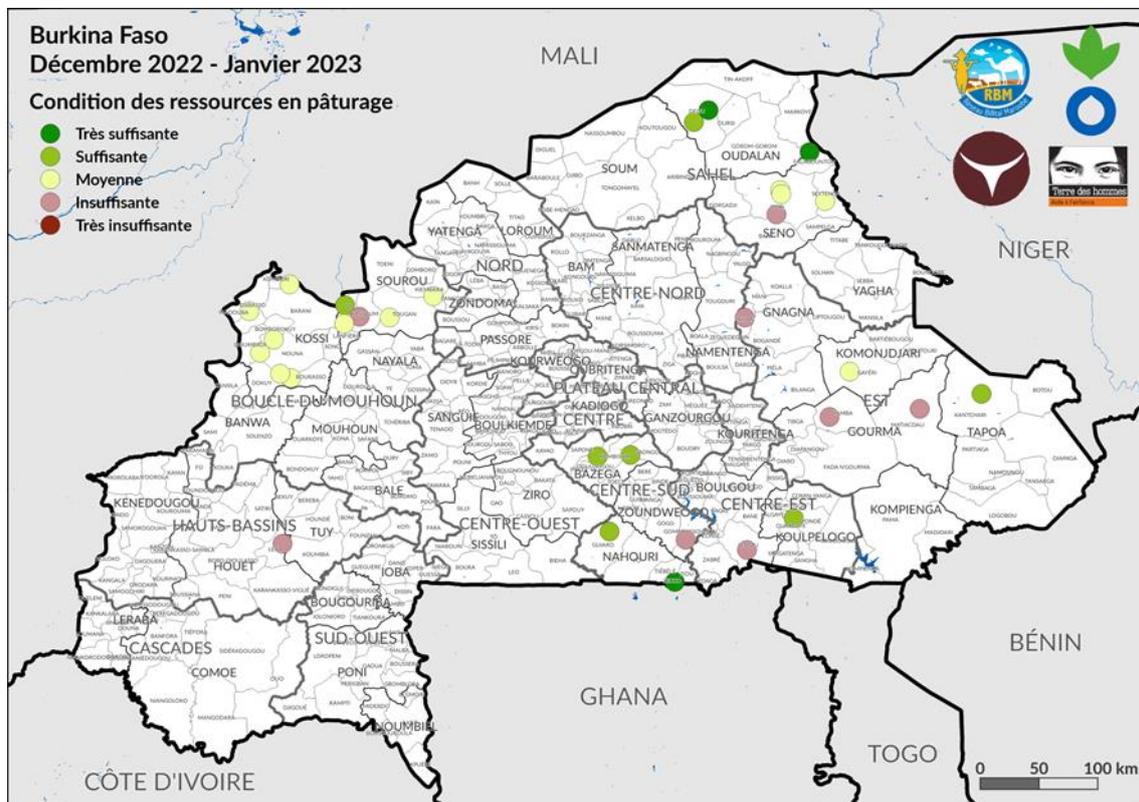


Figure 4 - Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso

Au cours de la période de décembre 2022 à janvier 2023, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité moyenne à suffisante du pâturage au niveau de certains sites de surveillance pastorale comme le Sahel, la Boucle du Mouhoun et l'Est. On note néanmoins des sites avec une disponibilité très suffisante dans les régions du Sahel (communes de Déou et Falangoutou) et le Centre-Sud (Zecco) (Figure 4).

Comparativement à la période d'analyse précédente (Octobre - Novembre 2022), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une dégradation. Néanmoins sur certains sites, la disponibilité du pâturage est passée d'une disponibilité moyenne à insuffisante. Au niveau de certains sites, il y a une forte concentration de bétail liée surtout à l'insécurité



et la création de nouvelles zones de concentration. Dans ces zones, la disponibilité fourragère reste toujours insuffisante à cause de la surcharge pastorale. On enregistre 8 sites où la disponibilité du pâturage est insuffisante : les communes de Dori au Sahel, de Thion, Maticoali et de Yamba à l'Est, et dans la commune de Bittou dans la région du Centre Est, la commune de Gomboussougou dans le Centre-Sud, la commune de Lena dans le Haut Bassin et la commune de Kassoum dans la Boucle du Mouhoun. On note également 13 sites où la disponibilité fourragère est moyenne dans les régions de la Boucle de Mouhoun, de l'Est et du Sahel.

La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période décembre 2022 à janvier 2023 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de cette carte montre une situation contrastée entre les parties des régions du Nord (Centre-Nord, du Nord et du Sahel) qui ont une anomalie de couverture végétale de +5 à +25% et les régions de l'Ouest, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun avec une anomalie de -15 à -5%.

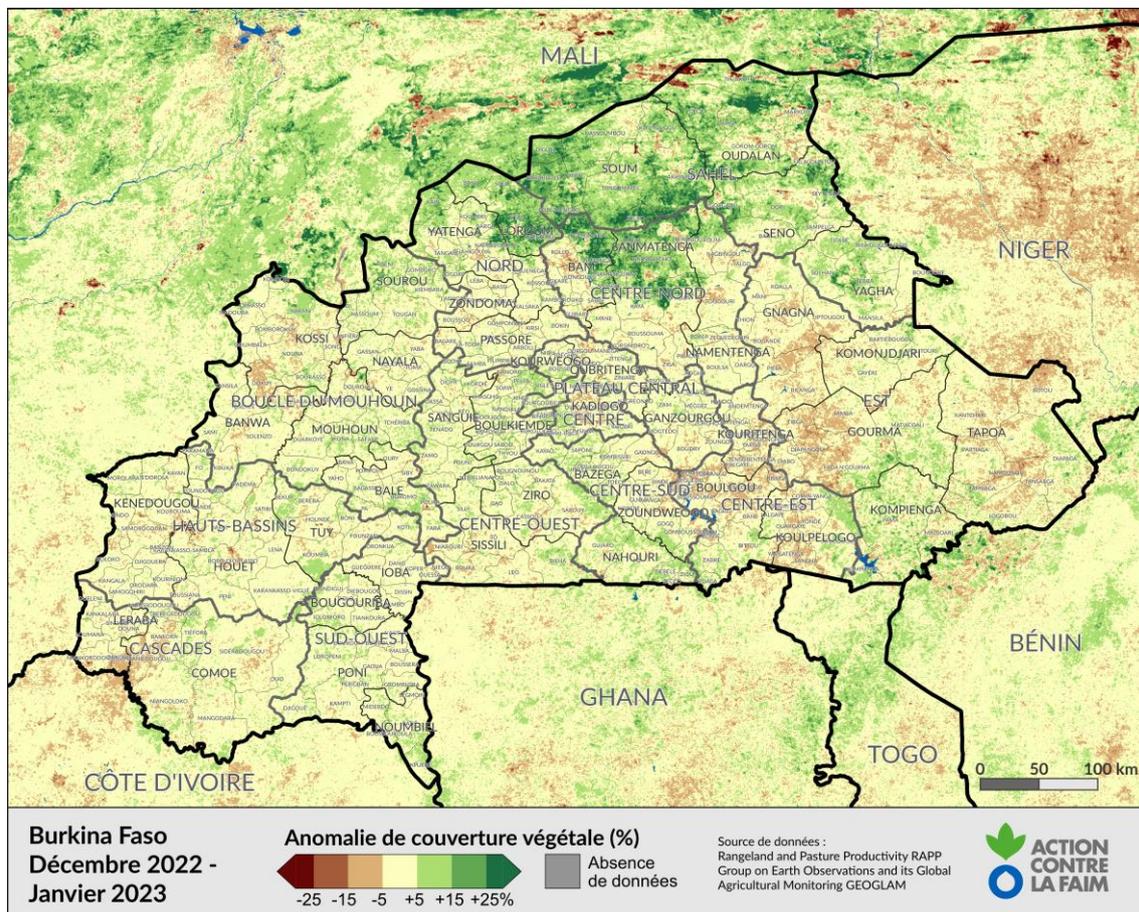


Figure 5 - Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso

La majeure partie des provinces du Soum, de l'Oudalan, du Seno, du Yagha, de Loroum, du Sanmatenga sont en anomalie positive. Il ressort une situation en couverture végétale déficitaire sur la majorité des régions (Hauts Bassins, Est, Boucle du Mouhoun). Cependant, en situation excédentaire se trouve une partie des régions du Nord (Sahel, Nord et Centre nord). Et dans une moindre mesure, on observe également une situation par endroit déficitaire dans le Sahel, le Centre Nord et le Nord.



## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUUREMENT

Durant cette période de décembre 2022 à janvier 2023, il est enregistré une disponibilité suffisante voire très suffisante en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Néanmoins, dans les communes de Yamba, Matiacoali dans la province du Gourma et Gayerie dans la province de Komonjdjari, Bittou dans la province de Koulpelogo et Goumboussougou dans la province de Zounweogo on note une disponibilité insuffisante en eau sur certains sites. Dans les communes de Kombori, Djibasso, Dokuy, Bourasso, Kassoum, Kiembara et Tougan, on a enregistré quelques points d'eau avec une disponibilité moyenne en eau et également dans les communes de Dori, Seytenga, Lena, Thion. Comparativement à la période précédente d'analyse ([Octobre – Novembre 2022](#)), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une régression sur quelques sites d'observation. Les principaux points d'eau sont les puits, les marres, les forages et par endroit des rivières/barrages qui sont moins remplis. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de [l'année précédente pour la même période](#) montre une situation similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau était suffisante à très suffisante.

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période de décembre 2022 à janvier 2023 sont majoritairement les puits (Figure 7), en deuxième position les mares et les barrages et rivières. Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une bonne disponibilité en eau à l'exception de quelques sites avec une forte concentration d'animaux. Durant cette période d'observation, les forages sont moins utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une diminution dans les mois à venir. D'autres sources d'abreuvement des animaux ont été enregistrées au cours de cette période.

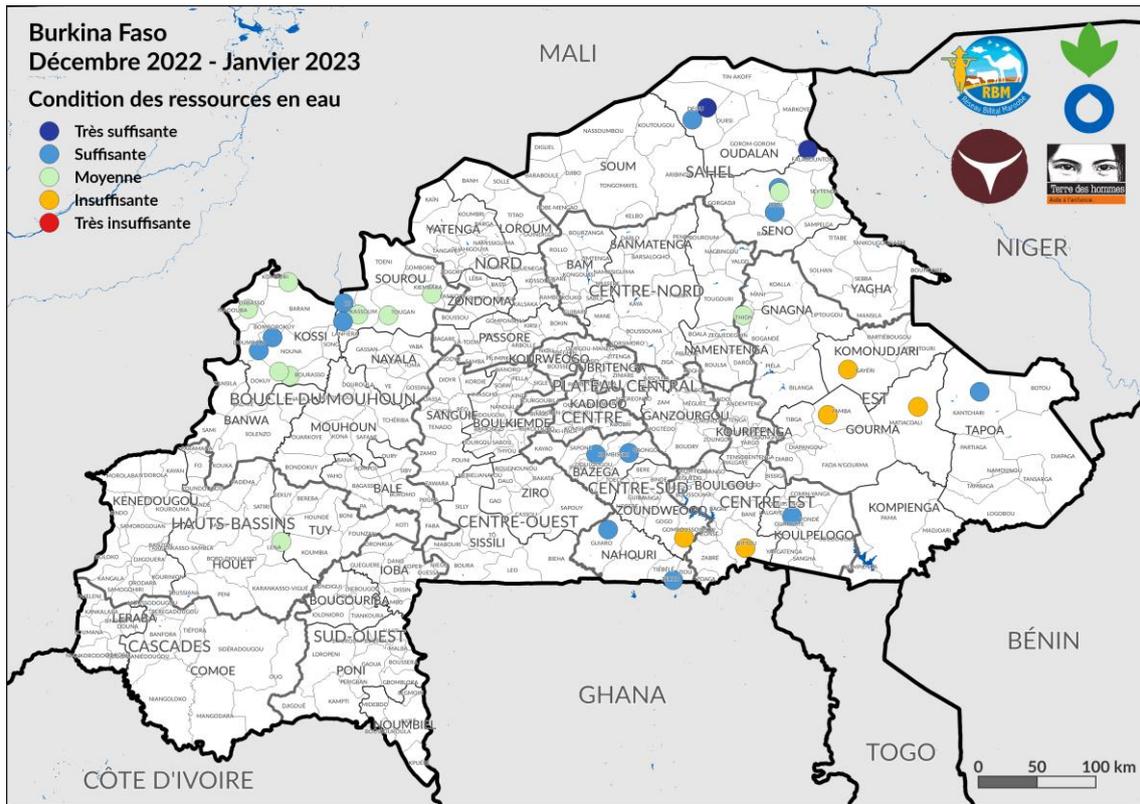


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso

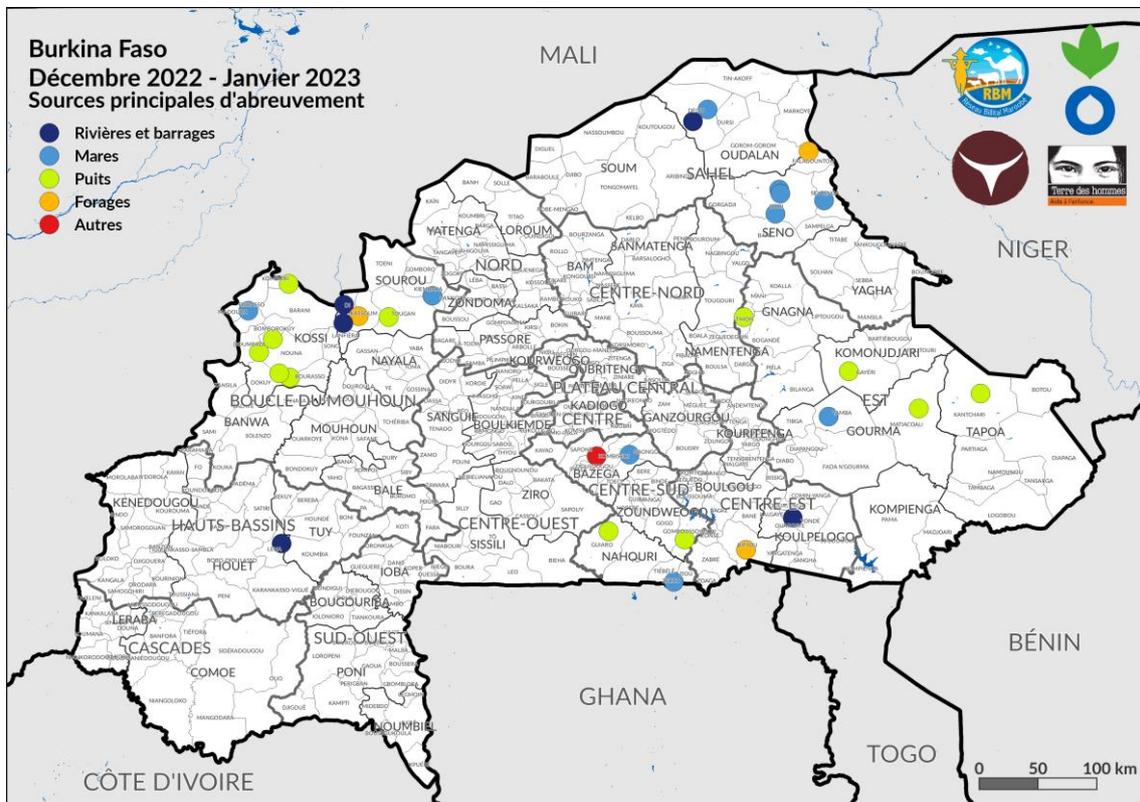


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso



## FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période, 13 feux de brousse ont été enregistrés. Dans la région du Sahel, deux feux de brousse de grande taille, un de très grande taille et un de taille inconnue ont été rapportés durant cette période de décembre 2022 à janvier 2023. Un feu de brousse de très grande taille, un feu de grande taille, un de petite taille et un de taille inconnue ont été enregistrés dans la région de la Boucle du Mouhoun. A l'Est, on enregistre deux feux de brousse dont un de petite taille et de taille inconnu. Un grand feu a été rapporté dans le Centre-Est et un de petite taille dans le Centre-Sud. Un feu de grande taille a été également rapporté dans le Haut Bassin. Comparativement à la période précédente (**Octobre - Novembre 2022**), au niveau de certains sites d'observation, plusieurs feux de brousse ont été signalés. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée consécutivement à ces incendies.

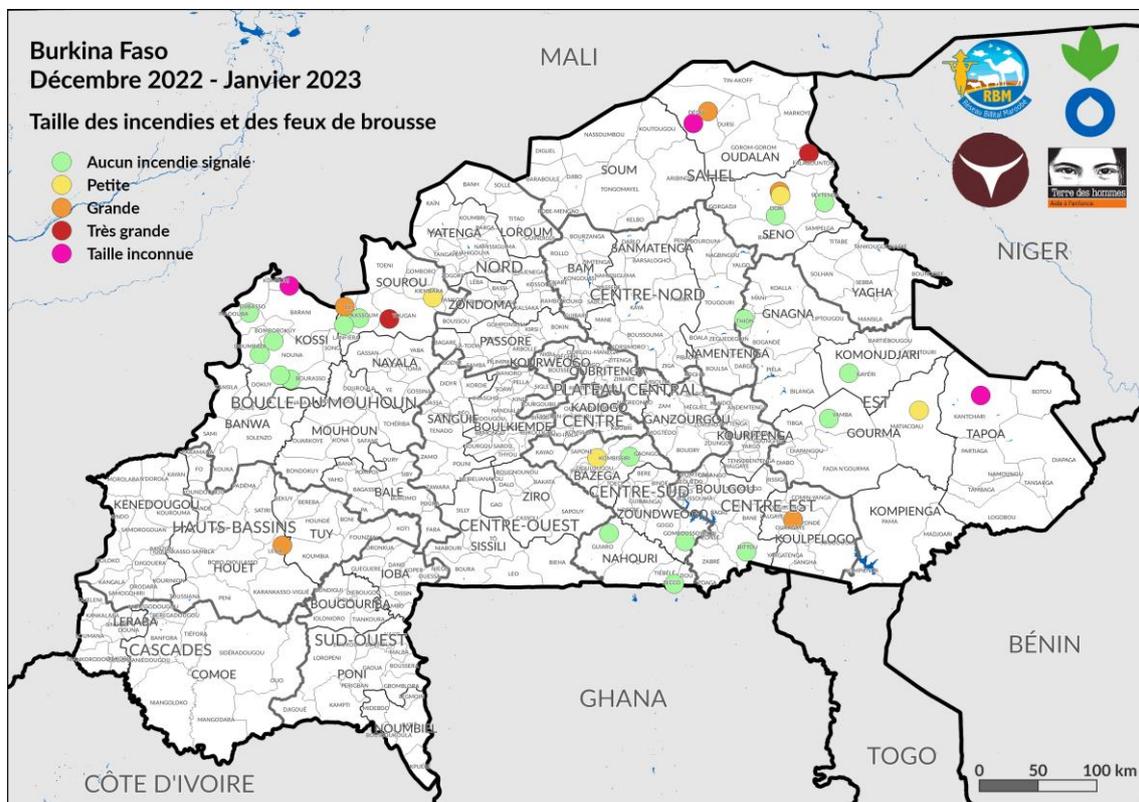


Figure 8 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso

## VOLS ET INSECURITE

Au cours de cette période de décembre 2022 à janvier 2023, plusieurs vols d'animaux ont été rapportés. Sur les 32 sites suivis, le vol de bétail est remonté sur 11 sites. Les espèces volées sont les bovins, les ovins et les caprins. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle Mouhoun. Les régions de la Boucle de Mouhoun et du Sahel enregistrent particulièrement plus de cas de vol de bétail. Il est à noter que ces vols de bétails sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

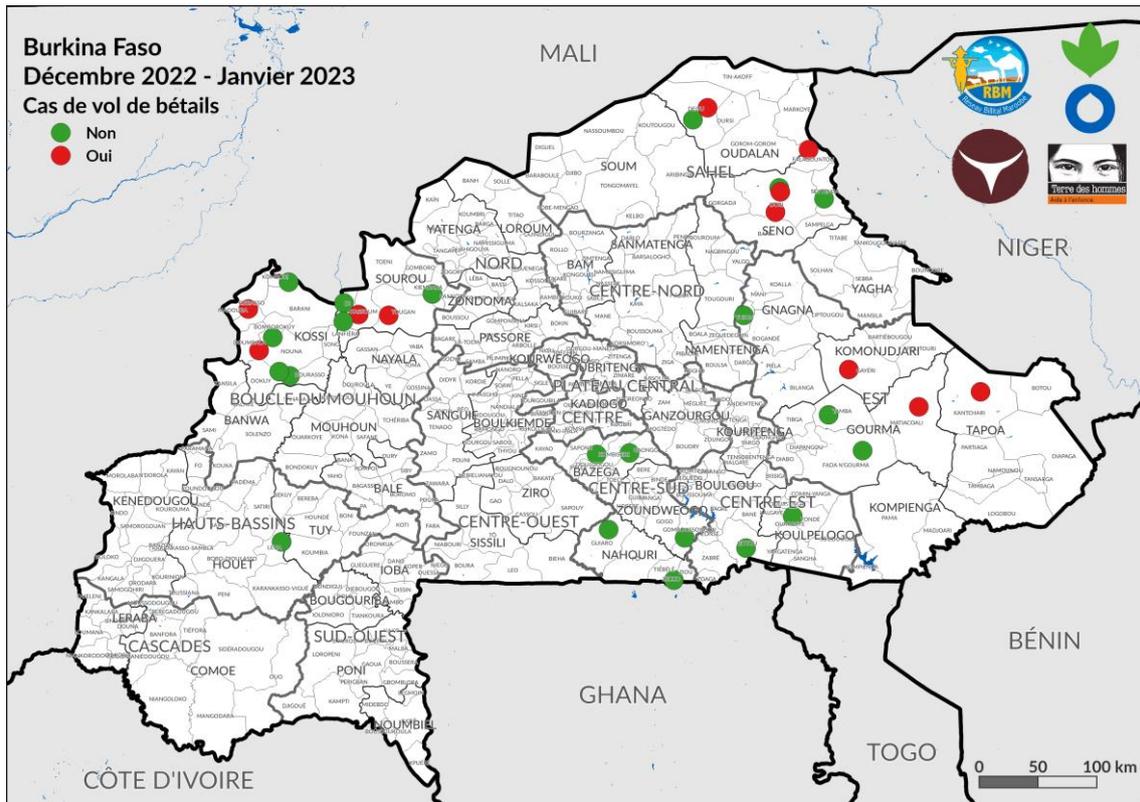


Figure 9 – Cas de vol signalés sur le Burkina Faso

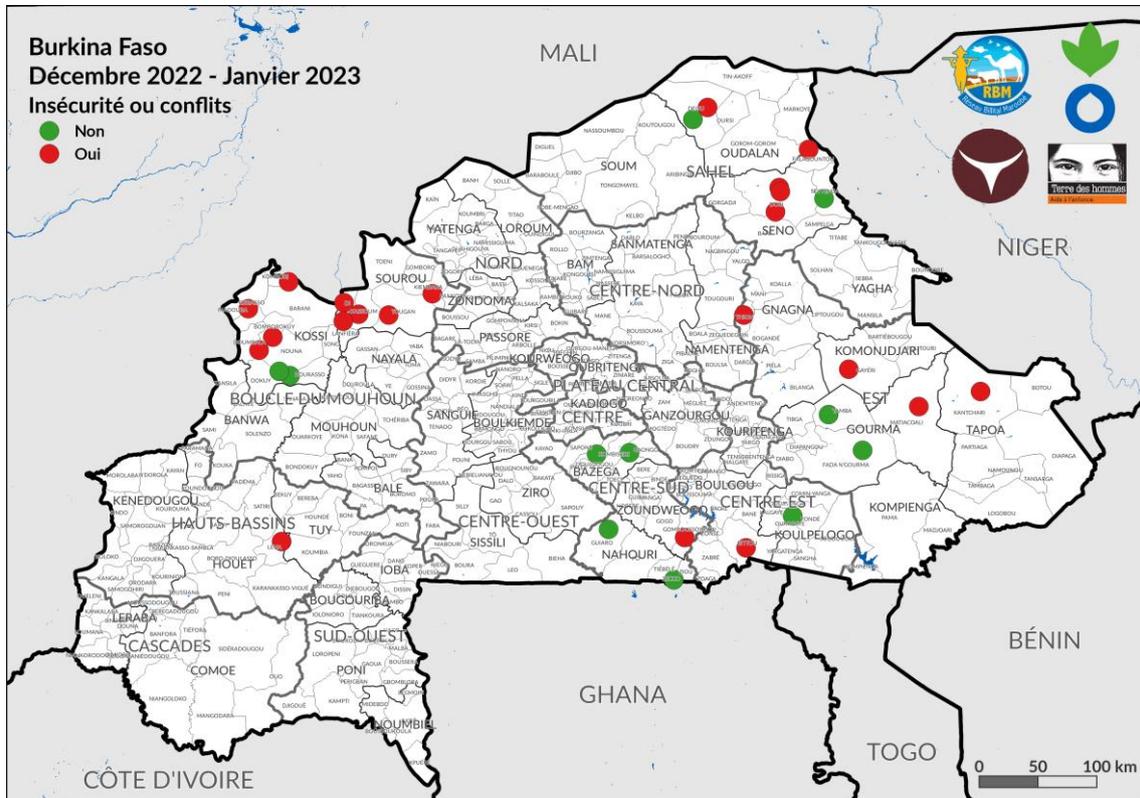


Figure 10 – Évènements d'insécurité rapportés sur le Burkina Faso

Durant cette période de décembre 2022 à janvier 2023, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau de 6 régions (Figure 10). La





La figure 12 montre la présence de maladies observées sur 8 sites au Sahel, la Boucle du Mouhoun et au Centre Est avec une mortalité liée à ces maladies (Figure 13).

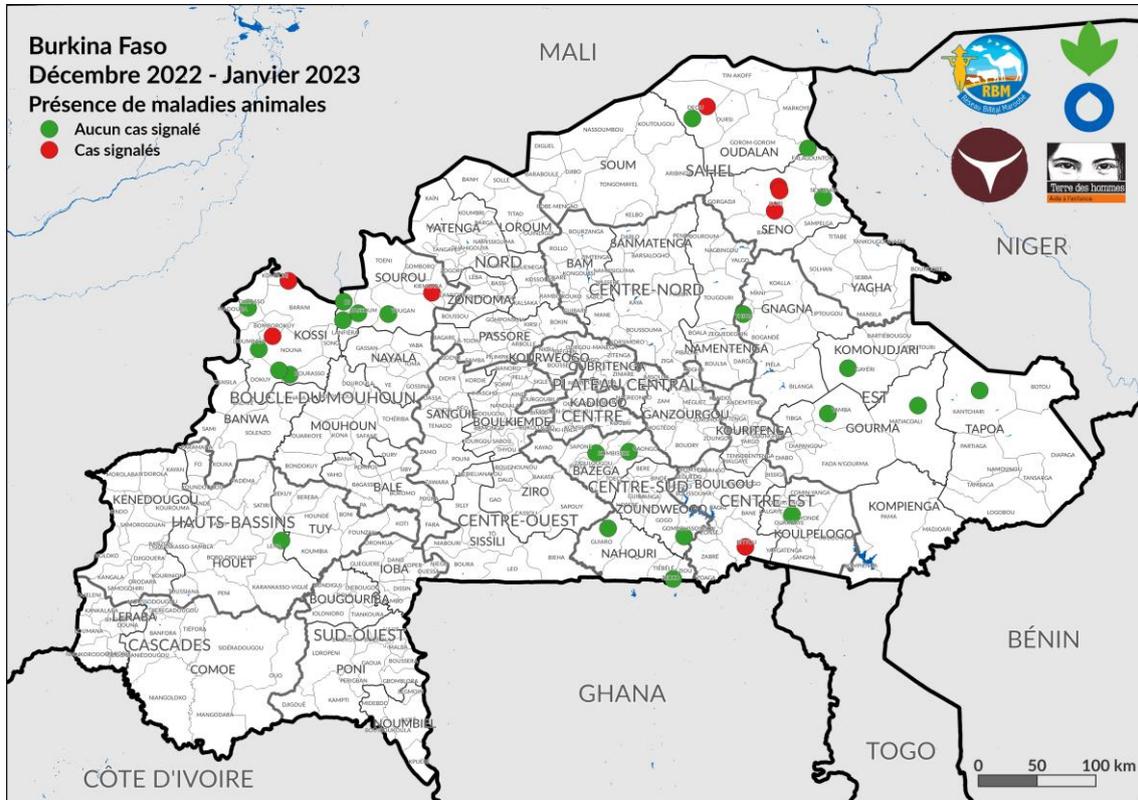


Figure 12 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso

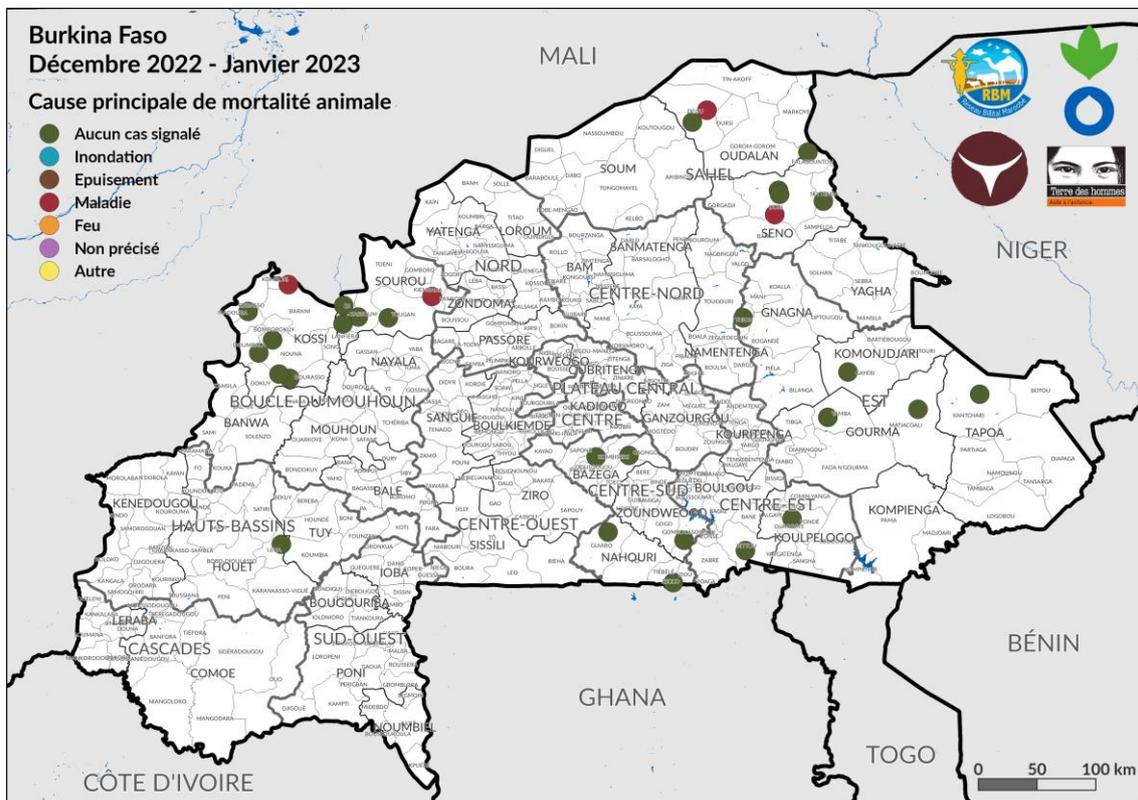


Figure 13 - Mortalité animale anormale et cause principale rapportées sur le Burkina Faso



## SITUATION DES MARCHES

### MARCHES A BETAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse de décembre 2022 à janvier 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 - Prix relevés sur les marchés durant la période de décembre 2022 à janvier 2023

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Sorgho	Aliment pour bétail	Termes de l'échange Animal contre Sorgho	
			Caprin mâle	Ovin mâle			Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	30000	45000	175	350	171	257
		Bomborokuy	30000	65000	188	300	160	347
		Djibasso	14500	45500	300	280	48	152
		Nouna	28333	40000	283	233	100	141
	Sourou	Dî	35000	45000	150	250	233	300
		Kassoum	22500	55000	210	160	107	262
		Kiembara	17500	70000	275	250	64	255
		Lanfiéra	30000	50000	190	300	158	263
Tougan	12500	65000	325	300	38	200		
Centre Est	Boulgou	Bittou	30000	80000	250	550	120	320
	Kouplélogo	Ouargaye	15000	40000	750	500	20	53
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	15000	40000	200	240	75	200
		Gaongo	50000	70000	200	200	250	350
	Nahouri	Guiaro	17500	55000	200	375	88	275
		Ziou	30000	60000	250	275	120	240
	Zoundwéogo	Gomboussougou	22500	45000	200	288	113	225
Est	Gnagna	Thion	25000	75000	300	250	83	250
		Matiacoali	23750	87500	260	170	91	337
	Gourma	Yamba	40000	55000	138	100	291	400
		Komondjari	Gayeri	17500			185	
	Tapoa	Kantchari	16250	30000	600	200	27	50
Hauts Bassins	Houet	Léna	20000	72500	150	250	133	483
Sahel	Oudalan	Deou	24500	62000		160		
		Oursi	17500	55000	175	200	100	314
		Dori	49000	66667	317	208	155	211
	Seno	Falagountou	33750	67500	150	500	225	450
		Seytenga	35000	72000	350	250	100	206

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Au cours de la période, on a enregistré les prix sur les marchés suivis par les relais dans leur zone spécifique. À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une hausse des prix des petits ruminants ovins et caprins (Tableau 2 et Tableau 3). Contrairement aux petits ruminants, le prix du sorgho a connu une baisse comparativement à la période bimestrielle précédente (Tableau 4). Globalement, dans les différentes régions d'observation, on enregistre une diminution du prix du sorgho mais une augmentation du prix du sorgho est enregistrée sur quelques sites. Une hausse des prix des petits ruminants est enregistrée. Contrairement aux prix des caprins, le prix des ovins a connu une hausse plus importante dans plusieurs sites d'observation. Néanmoins, dans les provinces de la Kossi, Gnagna on note une baisse des prix des caprins. Cette baisse du prix des caprins dans ces sites d'observation est de l'ordre de -4%. Globalement, on constate une hausse des prix des caprins de +14% et +18% des prix des ovins sur l'ensemble de la zone couverte. Quant



au prix du sorgho, on constate une baisse de près de -7% sur l'ensemble de la zone de couverture par rapport à la [période précédente](#).

La hausse des prix des animaux sur le marché peut s'expliquer par la faible offre par rapport à la demande et aussi par l'inaccessibilité des zones de production à cause de l'insécurité. Beaucoup de marchés à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés pour des raisons sécuritaires. À cela s'ajoutent les vols de bétail dans les zones d'élevage. La situation sécuritaire dans certaines zones couvertes s'est dégradée, entraînant ainsi un retrait des services techniques déconcentrés en charge de l'élevage. Ces derniers se sont repliés au niveau du chef-lieu de la province ou de la région.

Quant à l'évolution du prix des céréales, la baisse des prix enregistrée peut s'expliquer par le fait que cette période coïncide avec la période post-récolte. Malgré la situation sécuritaire, dans certaines zones, la population a pu cultiver. Certes, la campagne agricole est toujours limitée dans les zones touchées par l'insécurité mais les récoltes devraient pouvoir couvrir les besoins alimentaires pendant les quelques mois à venir. La situation alimentaire reste préoccupante malgré cette baisse enregistrée durant cette période. En comparaison avec [l'année précédente à la même période](#), les prix des céréales ont connu une hausse généralisée durant l'année en cours.

Durant la période décembre 2022 à janvier 2023, globalement, le prix de l'aliment bétail a connu une diminution par rapport à la [période précédente](#) (Tableau 5). Néanmoins, on constate une hausse des prix dans quelques provinces notamment dans le Nahouri et le Zoundwéogo dans la région du Centre Sud, la Tapoa et la Komondjari dans la région de l'Est. Comparé à la même période de l'année précédente (Décembre 2021 – janvier 2022), le prix de l'aliment bétail a connu une hausse de près de 9%. La crise sécuritaire a un impact direct sur la production et l'approvisionnement en aliment pour bétail dans les zones à forte insécurité, accentuant encore la vulnérabilité des éleveurs.

Concernant les termes de l'échange bouc contre sorgho (Tableau 1), ils ont été en défaveur des éleveurs malgré la hausse du prix des caprins. Ceci s'explique principalement par le fait que le prix des céréales malgré la baisse des prix est toujours très haut du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une hausse comparativement à l'année précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction des cultures hautes (cultures dont les tiges montent au-delà de 2 mètres et qui permettent de se dissimuler) dans certaines régions comme le Sahel.



Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/tête)	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2021-Jan. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	26583	27000	-2		
	Sourou	23500	21500	+9		
Centre Est	Boulgou	30000	30000	0		
	Koulpélogo	15000	12000	+25		
Centre Sud	Bazèga	32500	23500	+38		
	Nahouri	23750	23000	+3		
	Zoundwéogo	22500	13875	+62		
Est	Gnagna	25000	26000	-4	21419	+17
	Gourma	31875	26500	+20		
	Komondjari	17500			21000	-17
	Tapoa	16250	12500	+30	15929	+2
Hauts Bassins	Houet	20000	17500	+14		
Sahel	Oudalan	21000	21250	-1	23750	-12
	Seno	43150	41000	+5	29167	+48

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/tête)	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)	Déc. 2021-Jan. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	45917	47750	-4		
	Sourou	57000	54500	+5	42500	+34
Centre Est	Boulgou	80000	80000	0		
	Koulpélogo	40000	35000	+14		
Centre Sud	Bazèga	55000	42500	+29		
	Nahouri	57500	56250	+2		
	Zoundwéogo	45000	37500	+20		
Est	Gnagna	75000	82500	-9	56314	+33
	Gourma	71250	51667	+38		
	Tapoa	30000	22500	+33	49643	-40
Hauts Bassins	Houet	72500	60000	+21		
Sahel	Oudalan	58500	34250	+71	45750	+28
	Seno	67900	62500	+9	55000	+23

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 4 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2021-Jan. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	252	319	-21		
	Sourou	230	224	+3		
Centre Est	Boulgou	250	250	0		
	Koulpélogo	750	900	-17		
Centre Sud	Bazèga	200	242	-17		
	Nahouri	225	225	0		
	Zoundwéogo	200	175	+14		
Est	Gnagna	300	375	-20	206	+46
	Gourma	199	289	-31		
	Kompienga		350		264	
	Tapoa	600	425	+41	214	+180
Hauts Bassins	Houet	150	150	0		
Sahel	Oudalan	175	213	-18	310	-44
	Seno	290	463	-37	270	+7

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 5 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Déc. 2022-Jan. 2023 (FCFA/kg)	Oct.-Nov. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)	Déc. 2021-Jan. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	272	317	-14		
	Sourou	252	255	-1	200	+26
Centre Est	Boulgou	550	550	0		
	Koulpélogo	500	500	0		
Centre Sud	Bazèga	220	225	-2		
	Nahouri	325	313	+4		
	Zoundwéogo	288	238	+21		
Est	Gnagna	250	275	-9	166	+51
	Gourma	135	167	-19		
	Komondjari	185	180	+3	170	+9
	Tapoa	200	160	+25	175	+14
Hauts Bassins	Houet	250	250	0		
Nord	Yatenga	238	304	-22		
Sahel	Oudalan	90	115	-22	118	-23
	Seno	275	275	0	173	+59

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

## CONCLUSION

### RECOMMANDATIONS

- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Mettre à la disposition des éleveurs des sous-produits agro-industriels (SPA)
- Poursuivre l'assistance alimentaire
- Conduire des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique autour des ressources pastorales
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organisation des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Appuyer les comités nationaux de la transhumance pour une campagne de 2022-2023
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale
- Appuyer ou mettre en place des comités locaux, reconnus et légitimes, de gestion des conflits afin de prévenir les sources, d'en assurer une prise en charge rapide et d'éviter les éventuelles escalades
- Appuyer l'adaptation des outils d'observation satellitaire à la veille en dehors de périodes de production de biomasse en se concentrant notamment sur le suivi des zones cultivées, les feux de brousse et le suivi des eaux de surface



## INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – [hecibrahimaouattara@gmail.com](mailto:hecibrahimaouattara@gmail.com)
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – [y.ouattara@vsf-belgium.org](mailto:y.ouattara@vsf-belgium.org)
- BILGO Vincent (Tdh-L – Burkina Faso) – [vincent.bilgo@tdh.ch](mailto:vincent.bilgo@tdh.ch)
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- THOMAS Anne-Claire (ACF – ROWCA) – [athomas@wa.acfspain.org](mailto:athomas@wa.acfspain.org)

## PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie et de l'Union Européenne.

